



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A43

- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu le code de l'éducation ;
Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

A R R Ê T E

Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Marketing, vente parcours Marketing et technologies digitales est ainsi composée :

M. Édouard ARNAUD (EFREI)
Mme Amélie BLUM, maître de conférences
M. Pierre BONDET, maître de conférences
M. Mick DUPONT (EFREI)
M. Laurent FLORES, maître de conférences
Mme Nathalie GUIBERT, professeur
Mme Virginie PEZ, professeur, **Présidente**

À Paris, le 6 février 2026

Stéphane BRACONNIER